

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 9 février 2022, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 21

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, M. L. ERAY

RAPPEL

. Modification au calendrier

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 12 septembre 2021

Championnat Départemental 2 – Poule B

-CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 / ST ELOI 1 – Match n°50159.1-Le match est fixé au 20 février 2022

Journée du 14 novembre 2021

Championnat Départemental 3 – Poule A

-CHANTENAY 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – Match n°50268.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

Championnat Départemental 2 - Poule B

-LUTHENAY 1 / ESN 58 2 – Match n° 50210.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

Championnat Départemental 3 - Poule A

-CHAULGNES 2 / COULANGES 2 – Match n° 50272.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

-VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n°50274.1 – Date à fixer.

Journée du 05 décembre 2021

Championnat Départemental 2 – Poule B

-SLA 09 2 / CHARRIN 1 – Match n° 50217.1 - Le match est reporté au 20 février 2022.

Championnat Départemental 4 – Poule A

-TANNAY 1 / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2 – Match n° 50394.1 – Date à fixer

Journée du 6 février 2022

Championnat Départemental 2 – Poule A

-COSNE 3 / ST PIERRE 1 – Match n° 50155.1 - Le match est reporté au 20 février 2022.

Championnat Départemental 3 – Poule A

-POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50285.1 - Le match est reporté au 10 avril 2022.

-CLAMECY 3 / ST PIERRE 2 – Match n° 50287.1 – Le match est reporté au 13 mars 2022.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 13 février 2022

Championnat Départemental 4 – Poule B

-LUZY MILLAY 2 / COSSAYE 1 – match n°50442.1

Le match initialement prévu à 11h30 est décalé à 12h30 sur le terrain stabilisé.

Accord des deux clubs et de la Commission

Championnat Départemental 4 – Poule C

-LA MACHINE 3 / GUERIGNY URZY 2 – match n°50488.1

Le match initialement prévu au stade des SOKOLS se déroulera au stade ETIENNE MARETS.

Accord des deux clubs et de la Commission

-MARZY 3 / DRUY BEARD 2 – Match n° 50490.1

Le match initialement prévu à MARZY est inversé et se déroulera à DRUY BEARD.

Accord des deux clubs et de la Commission

Le match retour aura lieu à Marzy.

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 3 - Poule A

-COSNOIS FC 1 / SAINT PIERRE 2-Match n° 50232.2

Suite courriel reçu de la Municipalité de Cosne/Loire (indisponibilité du terrain de rugby), la Commission avance la rencontre au dimanche 20 février 2022.

Journée du 20 mars 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

Suite au courriel de la Ville de Nevers (préservation du terrain de La Baratte)

-NEVERS BANLAY 2 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 - Match n°50112.2
Le match initialement prévu le 20 mars 2022 est avancé au 13 mars 2022.

Journée du 3 avril 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

-NEVERS BANLAY 2 / FOURCHAMBAULT 2- Match n°50126.2
Le match initialement prévu le 03 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

3 – FORFAIT GÉNÉRAL

Championnat Départemental 3 - Poule B

-MONTIGNY 1 / CERCY 2 - Match n° 50351.1

Forfait déclaré de CERCY 2.

S'agissant du 3^{ème} forfait, la Commission déclare l'équipe de CERCY 2 en forfait général. Amende 150 €uros.

4 – COURRIEL

-Courriel de la Ville de Nevers concernant l'indisponibilité du stade Léo Lagrange le dimanche 27 février 2022.

En attente du retour de la Ville de Nevers pour la mise à disposition d'un terrain de repli.

-Courriel de US Coulanges, la commission prend note de l'indisponibilité du stade Dufour (13 février 2022).

5 – COUPES DEPARTEMENTALES : CLUBS QUALIFIES POUR LES 1/8^{èmes} DE FINALE

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REGIONAL 1 (4) : COSNE, GARCHIZY, LA CHARITE, SNID.

REGIONAL 2 (3) : CLAMECY, SAINT-BENIN, VAUZELLES.

REGIONAL 3 (4) : ESN 58, LA MACHINE, NEVERS FC, NEVERS-CHALLUY-SERMOISE.

DEPARTEMENTAL 1 (4) : CORBIGNY, NEVERS-BANLAY, POUQUES, SUD-LOIRE-ALLIER.

DEPARTEMENTAL 2 (1) : CHATEAU-CHINON-ARLEUF

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

D1 : COULANGES, FOURCHAMBAULT, MARZY, PREMERY.

D2 : CHARRIN, LUTHENAY, LUZY-MILLAY, MOULINS-ENGILBERT, SAINT-PIERRE.

D3 : CIE IMPHY, COSNOIS FC, POUILLY, SAINT-REVERIEN, VARZY.

D4 : ENTRAINS, NEVERS-MAUPAS.

COUPE DE L'AMITIE

Engagés : CHARRIN 2, COSSAYE 1, DRUY-BEARD 2, ENT.CHATILLON-MOULINS-PANNECOT 2, ENT.CORANCY/CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2, GARCHIZY-FP 2, GUERIGNY-URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, LUZY-MILLAY 2, MARZY 3, SAINT-PERE 2, SAINT-SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE-SAINT-HONORE 1, VARZY 2.

ENTRAINS 1 et NEVERS-MAUPAS 1 engagés en Coupe de l'Amitié ne peuvent y participer en raison de leur qualification en Coupe du District Sport Comm.

COUPE FEMININES

Engagées : CLAMECY 1, COSNE 1, ENT. COULANGES/VAUZELLES 1, ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1, ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1, NEVERS FC 2, SNID 1, ST REVERIEN 1

Match aller-retour.

Le tirage au sort de ces coupes aura lieu le mercredi 16 février 2022 à 18h00 au siège du District.

6 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

COMPÉTITIONS FÉMININES

7 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 novembre 2021

Critérium Féminin

- Ent. POUILLY 2F2N MARZY 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50748.1 – Le match est reporté au 20 mars 2022.
- ST REVERIEN 1 / E. CORBIGNY/CHATEAU CHINON-ARLEUF – Match n° 50746.1- Le match est reporté au 20 mars 2022.

Journée du 12 décembre 2021

Critérium Féminin

- SNID 1 / CLAMECY 1 – Match n° 50759.1 – Le match est reporté au 13 février 2022.
- ST REVERIEN 1 / FC NEVERS 2 – Match n° 50756.1 – Le match est reporté au 20 février 2022.
- COSNE 1 / E. POUILLY 1 – Match n° 50757.1 – Le match est reporté au 13 février 2022.

8- COURRIEL

Pris note du courriel de FC NEVERS.

La commission décide d'attendre le nouveau calendrier ligue du championnat à 11 féminin pour se prononcer.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 16 FEVRIER 2022 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.